



**Dimanche
10 Mai 2026
De 8h00 à 18h00
Les Chapelles Bourbon
Vide grenier sur la rue de Paris**

Comité Départemental et Loisirs des Chapelles - Bourbonnais

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Comité Départemental et Loisirs des Chapelles - Bourbonnais

Déposer votre bulletin dans la boîte aux lettres du COLCB, située devant la Mairie des Chapelles Bourbon.

Renvoyer votre bulletin par courrier à l'adresse : COLCB
Place de la Mairie
77610 -
Les Chapelles Bourbon

Lors des sessions d'inscriptions qui auront lieu à la bibliothèque des Chapelles Bourbon les :

- Samedi 28 mars de 10h30 à 12h30
- Samedi 11 avril de 10h30 à 12h30
- Vendredi 17 avril de 16h30 à 18h30
- Lundi 20 avril de 16h30 à 18h30

Sans inscription préalable : Venez directement le jour de la brocante ! En fonction des places disponibles!

Joindre obligatoirement une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité et/ou de votre Kbis et le paiement de votre inscription (Chèque à l'ordre du COLCB, espèces ou CB (uniquement lors des sessions d'inscriptions)). Un message vous sera envoyé pour vous confirmer votre inscription.

REGLEMENT

1. L'organisation et la mise en place de la brocante, comme l'attribution des emplacements, relèvent de la seule responsabilité du COLCB-Comité des Fêtes.
2. Pour les métrages supplémentaires de dernières minutes, seul un membre du COLCB pourra les accepter le jour de la brocante.
3. La manifestation se déroulant en plein air, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation du COLCB pour cause d'intempérie.
4. L'énergie électrique n'est pas fournie.
5. Restauration et buvette sur place.
6. Chaque exposant est responsable de son emplacement. En cas de dégradation sur les lieux du débarras, la responsabilité de l'exposant pourra être engagée.
7. Il sera demandé aux exposants de ne pas accrocher ou suspendre d'objets sur les façades, haies ou devantures des riverains sans leurs autorisations.
8. L'installation se fera de 6h00 à 8h00, après s'être présenté à l'un des organisateurs. Les véhicules ne seront autorisés à rentrer sur la brocante qu'avant 8h00 et après 18h00 (sauf autorisation exceptionnelle d'un des membres du COLCB).
10. Tout emplacement réservé? non occupé à 7h30 sera considéré comme vacant et remis à la disposition des organisateurs. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.
11. Ne pas laisser d'objets ou poubelles de toutes sortes sur le stand lors de votre départ.
12. L'inscription n'est acquise qu'avec le paiement et les papiers demandés.
13. La participation au vide grenier vaut acceptation de présent règlement.
14. Les professionnels doivent être inscrits au Registre du Commerce et avoir un Kbis.
15. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses, détériorations ou escroqueries.
16. Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et de conformité des biens qui doivent être de types personnels et usagés. Sont interdits : la vente d'animaux, d'armes, copies de CD/DVD/jeux, produits inflammables, d'alimentation, de boissons et d'alcool.
17. La vente de toute nourriture ou boisson devra faire l'objet d'une autorisation particulière des organisateurs (pour les professionnels), pour les particuliers : pas de vente d'alimentaire ou boissons.
18. Aucun véhicule ne pourra rester ou circuler dans la brocante de 8h00 à 18h00.

Participants :

Bulletin d'inscription

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Particuliers:

- Pour les Capello-Bourbonnais (non-adhérents)
 - Nombres de mètres réservés : _____ x 4€ soit un total de _____ €.
 - Pour les Capello-Bourbonnais (Adhérents: 2 mètres offerts)
 - Nombres de mètres réservés : _____ x 4€ = _____ € - 8€ = soit un total de _____ €.
 - Pour les extérieurs (non-adhérents)
 - Nombres de mètres réservés : _____ x 5€ soit un total de _____ €
 - Pour les extérieurs (Adhérents: 2 mètres offerts)
 - Nombres de mètres réservés : _____ x 5€ = _____ € - 10€ = soit un total de _____ €.
- Professionnels:**
- Nombres de mètres réservés : _____ x 10€ soit un total de _____ €.


Articles vendus : _____


➤ Paiement d'un montant de _____ € effectué par Chèque – Espèces – CB (Rayer la mention inutile)

Je reconnais accepter le règlement de la brocante ci-joint.

Date et signature

 colcb77610@gmail.com

 06.75.29.43.76

 06.82.36.75.02

COLCB

Place de la Mairie

77610 – Les Chapelles Bourbon


Comité Omnisports et Loisirs des Chapelles - Bourbonnais

